



Le 4 Avril 2025

FESTIVAL DES CLOWNS
M. GOUGEON Yves Directeur
2374 Ave de la Pomme de Pin
45100 Orléans

**Objet : Réponse à une demande d'implantation
d'un spectacle de cirque.**

A l'Attention de M. GOUGEON Yves

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, concernant l'autorisation de venir dans notre ville, nous avons le plaisir de vous informer que nous émettons, sous réserve de l'envoi du dépôt de caution et du règlement des droits de place, un avis favorable à l'implantation de votre spectacle sur notre commune de Honfleur :

Représentations les : LUNDI 7, MARDI 8 et MERCREDI 9 JUILLET 2025

Les représentations se tiendront :

PARKING DU BASSIN DE L'EST.

- Arrivée du convoi le Lundi 7 Juillet 2025, à partir de 8H00, **AU PLUS TÔT.**
- Départ du convoi le Jeudi 10 Juillet 2025, dans la matinée, **IMPERATIVEMENT.**

Autorisation valable uniquement pour les dates indiquées ci-dessus, les conditions concernant votre venue à Honfleur, sont établies comme suit :

AFFICHAGE : uniquement au trois entrées de la ville, Cours Jean de Vienne au niveau du rond-point de LIDL, Boulevard Charles V au niveau du phare, Cours Albert Manuel devant l'hôtel KYRIAD et au rond-point du Bowling sur le Plateau de Honfleur (4 Affiches par emplacement), ainsi que sur le lieu même du spectacle, aucune affiche ne sera acceptée ailleurs, Honfleur étant classé en Secteur Sauvegardé, l'affichage y est interdit (voir plan d'affichage ci-joint).

Aucun affichage ne sera effectué par le Demandeur, dans les différentes Communes de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur, sans avoir obtenu au préalable, l'accord écrit de la ou des Mairies concernées par la pose d'affiches.
Faute de cet accord, l'affichage est donc totalement interdit en dehors des emplacements cités ci-dessus.

...../.....



Service des Régies
Aff suivie par AZE Stéphane
Objet: Véhicule Publicitaire CIRQUE

FESTIVAL DES CLOWNS
Direction M. GOUGEON Yves
2374 Ave de la Pomme de Pin
45100 Orléans

PUBLICITE PAR VOITURE HAUT-PARLEUR. AUTORISATION.

Nous soussigné, Patricia SAUSSEAU Adjointe au Maire de Honfleur,
AUTORISONS, pour les journées du LUNDI 7, MARDI 8 et MERCREDI 9 JUILLET 2025,
uniquement, le Festival des Clowns, dirigé par M. GOUGEON Yves, à annoncer
dans les rues du centre ville, ainsi que dans les rues périphériques de HONFLEUR, par voie
de haut-parleur, l'implantation de son théâtre sur le parking des BASSINS de l'EST.

La sonorisation devra être utilisée avec modération et sans aucune gêne pour la population,
uniquement aux dates citées ci-dessus, de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Aucun débordement d'horaire ne sera toléré, tout contrevenant se verra retirer
systématiquement l'autorisation précédemment accordée et pourra être verbalisé.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à HONFLEUR le 4 Avril 2025

l'Adjointe au Maire
Patricia SAUSSEAU

Diffusion: Police Municipale
Police Nationale



